

Objet : prestation d'enseignement maths appliquées à la vente et PSE

Madame, Monsieur,

La Chambre de Commerce et d'Industrie de région Paris Ile-de-France engage une consultation, conformément à l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics (ci-après « DMP »), en vue de la passation d'un marché passé selon une procédure adaptée pour les prestations désignées en objet.

Si cette consultation vous intéresse, nous vous invitons à remettre votre proposition technique et financière **au plus tard pour le 7 octobre 2019 à 12 h00**. Elle sera accompagnée des documents suivants :

- Un mémoire technique comprenant les éléments suivants :
 - CV de l'intervenant ;
 - Proposition de programme.

Votre offre devra être transmise soit par mail (damamou@cci-paris-idf.fr), soit par courrier à l'adresse suivante :

IFA CHAUVIN
22, rue des Beaux Soleils
95520 OSNY

Critères de sélection des offres :

L'examen des offres se fera au regard des critères définis et pondérés comme suit :

- Prix : 30% ;
- Valeur technique (70 %), appréciée comme suit :
 - Référence dans la formation : 40%
 - Compréhension de la demande : 30%

Formalités administratives avant l'attribution définitive du marché :

A l'issue de l'examen des offres, le marché ne pourra être signé par la CCI Paris Ile-de-France qu'à la double condition que le candidat transmette les attestations et documents à remettre en application des articles 50 et 51 du DMP (certificats fiscaux et sociaux à jour).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le directeur ;

Bruno CAVEDONI